

## Concertation bruxelloise de l'aide aux secteur sans-abri

### Compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2016

**Présents:** Christine Dekoninck (cabinet Smet), Nicole Mondelaers (la Strada), Annette Perdaens (la Strada), Claire Masson (STIB), Chantal Germen (CPAS Molenbeek), Margaux Katz (CPAS Bruxelles), Marie Janssens (EDR Ixelles), Ester Bertrand (BWR), Jan Verellen (BPA), Bernadette Vermeylen (SMES), Gille Feyaerts (Observatoire santé social), Betty Nicaise (FDSS), Christine Vanhessen (AMA)

**Excusés:** Rocco Vitali (cabinet Fremault), Nicolas De Kuysche (FBLP), Pierre Ryckmans (IDR), Martin Wagener (la Strada), Nathalie Pierret (SPRB), Annick Mandane et Vanessa Kempen (COCOF), Brigitte Paternostre (CCC)

**Invitée:** Chloé Serme-Morin (Feantsa)

#### **1. Approbation du PV du 6 novembre 2016**

Le PV est approuvé moyennant les modifications suivantes:

- p2, Orthographe: P. Ryckmans, asbl Infirmiers de rue.
- p3, divers (Jean Peeters): Nombre *total* d'adresses de référence : 17 612 (et pas seulement celles qui sont octroyées par les CPAS). La hausse est par contre bien due à une augmentation du nombre d'adresses de référence octroyées par les CPAS.

#### **2. Présentation du rapport FEANTSA: "Regard sur le mal-logement en Europe" – Chloé Serme-Morin**

- *Voir rapport disponible en anglais et en français*
- *Voir ppt en attaché.* Remarque: statistiques difficilement comparables puisque la collecte des données ne suit aucun modèle commun et comparable au niveau européen
- Présentation de quelques statistiques concernant la Belgique et de sa position par rapport à d'autres pays européens.
- Quelques exemples de politiques publiques de résorption du sans-abrisme: une "boîte à outils" est présentée par la Feantsa pour lutter contre le sans-abrisme: l'approche fondée sur les données, l'approche globale, pluridimensionnelle, fondée sur les droits, participative, réglementaire, durable, fondée sur les besoins, pragmatique, ascendante.
- Focus sur des exemples positifs de sortie du sans-abrisme (Finlande, Ecosse)
- Limite des études européennes: niveau macro, pas de vision sur les différences entre la Flandre, Bruxelles et la Wallonie

#### **3. Quelques éléments d'information sur le projet des ministres bruxellois de l'aide aux personnes (C. Dekoninck, cabinet Smet)**

- Premier impératif: mettre les personnes à l'abri : 1300 places ouvertes à Bruxelles cet hiver. En second lieu, développement de différentes pistes en vue d'une réintégration durable, entre autres via Housing first. Difficile de savoir pourquoi ces personnes habitent à la rue et ce dont elles ont besoin pour quitter la rue. Les ministres souhaitent renforcer leur investissement en 2016-2017 et compenser le financement attribué par le niveau fédéral.
- Elaboration d'un dispositif de coordination unique pour l'accueil des personnes sans-abri: mise en concordance avec les compétences des ministres concernés, notamment du logement (Fremault) et de la mobilité (Smet)

# la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri  
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

- Réaction sur l'étude de la Feantsa. Bruxelles peut s'inspirer de pratiques étrangères mais doit élaborer une politique adaptée à la réalité bruxelloise, avec une méthodologie propre, une expertise propre et l'appliquer de manière coordonnée au public bruxellois, avec une vision commune. Cette politique doit être réalisée pas à pas avec des objectifs qui favorisent un monitoring individuel et quantitatif.
- Importance de travailler la prévention en amont en mobilisant les acteurs
- Activer les différents outils fédéraux, tel que le Fonds fédéral d'aide aux plus démunis (par exemple pour l'aide alimentaire). Le SPF Intégration sociale est responsable de la gestion de ce programme en Belgique. Il faut que Bruxelles y trouve sa part, alors qu'à ce jour la part la plus importante est octroyée à la Wallonie et à la Flandre. L'aide alimentaire est une approche fort caritative mais les moyens épargnés par ce dispositif permettent d'investir plus dans d'autres dispositifs.
- Suite aux décisions fédérales, de plus en plus de personnes perdent leurs droits sociaux. C'est la (nouvelle) mission des coordinations sociales de CPAS d'identifier ces personnes en perte de droits sociaux et de les orienter vers les CPAS
- Publics prioritaires<sup>1</sup> :
  - Les jeunes qui subissent une baisse de ressources du fait de restrictions émanant du fédéral au sujet des allocations d'attente. L'impact sur les CPAS est mesuré via un monitoring de l'AVCB. Voir aussi : le cahier thématique du rapport pauvreté 2016 de l'Observatoire de la santé et du social
  - Les femmes. Ouverture prévue de 2 maisons d'accueil pour femmes victimes de violence
  - Les Roms en errance à Bruxelles depuis déjà 10 ans et qui utilisent différents services et accueils d'urgence. Décision (Smet, Fremault et Vervoort) d'explorer les pistes de stabilisation de la communauté Rom en errance et de régularisation de leur statut. Analyse juridique (FDSS) de leur éventuels droits à Bruxelles, élaboration d'un plan d'action qui sera approuvé et suivi par la Concertation régionale « familles en errance »
  - Concertation Migrants/suivi de la crise d'asile. 10% des demandeurs d'asile sont accueillis dans les communes bruxelloises selon le plan de répartition. Environ 60% des demandes donneront lieu à une acceptation. Il y a de bonnes chances que bon nombre de personnes s'établissent à Bruxelles, et pourraient ainsi aboutir à l'accueil d'urgence l'hiver prochain.

Il est très important que le secteur se positionne de manière constructive pour aborder la problématique en concertation avec les cabinets, en prenant comme point de départ à leur niveau, leur connaissance spécifique et leur expertise. Les cabinets souhaitent aboutir dans les 5 ans à la formulation de bonnes pratiques à Bruxelles et à la diminution du nombre de personnes sans-abri et sans logement.

## Questions du secteur

- Préoccupations au sujet de l'avenir des projets Housing first étant donné la baisse du budget. Un budget limité favorise les rivalités entre différents projets. L'approche politique est adaptée mais doit attribuer en parallèle des budgets suffisants afin de garantir le problème de manière structurelle et globale.
- Christine Dekoninck: seule l'enveloppe fédérale HF a diminué. L'enveloppe bruxelloise (400.000€) est répartie entre 2 projets SMES/Infirmiers de rue (public classique) et le Samusocial/CPAS Bruxelles-ville (jeunes). Les propositions d'augmentation à 800.000€

---

1 Voir les précédents cahiers thématiques du *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté* 2012, 2014 et 2016 : Jeunes en transition, adultes en devenir - Femmes, précarités et pauvreté en RBC - Non-accès aux droits sociaux »

- pour HF et les subventions des services de médiation de dettes CCC n'ont pas été retenues par le Collège réuni.
- Le projet 'outreach' a été supprimé. Selon la ministre De Block, il doit faire partie de la modification du Projet 'Psy 107'.
  - Le projet HF-jeunes signale les difficultés de trouver des logements sur la marché privé, malgré le soutien du CPAS de Bruxelles-ville qui paie le loyer et qui collabore avec la Régie foncière de Bruxelles pour la mise à disposition de logements. Le problème est confirmé par les autres projets HF et par le secteur. L'accès au logement est toujours LE problème pour tous les services du secteur, qui rend plus difficile le flux sortant et la mission des projets HF.
  - D'autres voix du secteur s'élèvent pour dire que l'accueil d'urgence n'a peu de sens si par la suite on ne prévoit pas de solutions structurelles et durables. Le choix politique pour un nombre accru de places et un investissement dans l'accueil d'urgence diffère en Flandre et en Wallonie. D'autres pistes en plus de HF sont le logement accompagné, le posthébergement, le RAPS (réseau d'accompagnateurs psycho-sociaux, ...

### 3. Divers

- actualisations des Plans Services d'aide aux sans-abris et services d'aide aux justiciables, disponibles à la Strada. Commandes via le site de la Strada ([www.lstb.be](http://www.lstb.be)).
- AMA: 24 mars, matinée d'échanges pour faire suite au colloque logement et sans-abrisme du 18/9/15. Qu'est-ce qui a été mis en place depuis lors?
- Projet 86400. Atmosphère positive, ouverture 7j/7j. Difficultés à gérer les femmes seules atteintes de troubles de santé mentale, refoulées de toutes parts. Reproduction de situations de sans-abrisme déjà vécues par les parents des jeunes sans-abri aujourd'hui.
- Le CPAS de Bruxelles constate qu'il y a des jeunes dans le projet HF qui n'ont jamais connu une stabilité résidentielle. D'autres services confirment cela.
- CISA Ixelles, projet de collaboration avec les projets communaux et régionaux, cartographie des services disponibles à Ixelles.
- Midis de la Strada le 21 janvier. Présentation de l'étude du KCE: évaluation de l'aide médicale urgente.
- Prochaines réunions de la Concertation sans-abri bruxelloise: 4 mars, 20 mai, 9 septembre, 18 novembre.

NM/AP/28/01/2016